

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 13 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 13 décembre 2017 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
HAMEL, Julie	Parent
LAVIGNE, Vanessa	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
ROUTHIER, Céline	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
DESROCHES, Marie-Hélène	Enseignante
ROUTHIER, Jean-François	Enseignant
FRIGON, Hugues	Représentant des professionnels
RACINE, Lina	Représentante du personnel de soutien
LÉVESQUE, Elsy	Élève - Ministre gouvernement étudiant

PARTICIPENT À CETTE SÉANCE

ROUSSEL, Jean-François	Directeur
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe
GOUPIL, Anne	Gestionnaire administratif d'établissement

ÉTAIENT ABSENTES À CETTE SÉANCE

CÔTÉ, Patricia	Enseignante
FORTIER, BARBEAU, Louise	Rep. Comm. – St-Vincent-de-Paul
TREMBLAY, Véronique	Rep. Comm. – Carrefour jeunesse-emploi
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
MUNGER, Suzie	Parent
DELADURANTAYE, Josiane	Élève- V-P Ministre gouvernement étudiant

MOT DE BIENVENUE

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 25 octobre 2017
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondante de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Gestion des notifications – Réseaux sociaux
9. Intervention : flânage et voisinage
10. Orientation générale (art. 85)
11. Grille des matières 2018-2019 (art. 86)
12. Convention de gestion et de réussite éducative (art. 74,75,83)
 - 12.1 Démarche PEVR – renouvellement projet éducatif
13. Information de la direction
 - 13.1 Admission des élèves 2018-2019
 - 13.2 Page Facebook Le Sommet
 - 13.3 Auditorium
14. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
15. Autres sujets
16. Questions des membres
17. La levée de l'assemblée

C.E. 17-18-19

Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Madame Marie-France Roberge, propose l'adoption de l'ordre du jour.

Ajout à autres sujets :

Résolution d'attestation du transfert des mesures dédiées et protégées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 25 OCTOBRE 2017**

Page14 : Des précisions sont apportées sur le nouveau fonctionnement des voyages. Au 3e paragraphe, nous ajouterons une précision : Ainsi, en offrant les voyages à tous les élèves, trilingues et régulier, afin de créer une masse d'élèves au premier et au deuxième cycle, nous améliorons les chances de réaliser les voyages.

Les places restantes ont été attribuées par un tirage, puis un second tirage a servi à créer une liste d'attente. Il y avait 52 places à attribuer; 8 élèves se trouvent sur la liste d'attente.

Correction au point 12 : modifier le nom de Céline Roberge pour Marie-France Roberge.

Madame Céline Routhier demande si un voyage outre-mer serait envisageable pour l'an prochain et si oui, que l'annonce soit faite dès cette année. Monsieur Jean-François Routhier répond qu'un tel voyage est accessible à peu d'élèves. Par conséquent, il aurait besoin d'une confirmation avant la fin de juin afin de s'assurer de l'intérêt des élèves, car la planification d'un tel voyage exige beaucoup de temps de préparation.

C.E. 17-18-20

Madame Marie-France Roberge, appuyée par Madame Céline Routhier, propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

5. **PAROLE AUX ÉLÈVES**

Madame Elsy Lévesque présente l'activité du réveillon qui sera une journée civile et pour laquelle aucun coût supplémentaire n'est chargé aux élèves (déjà payé sur la facturation de début d'année). Un repas chaud ou froid sera offert. Plusieurs activités sont proposées aux élèves et le taux de participation est élevé : kahoot géant, activités sportives, maison en pain d'épices, chansonnier, spectacle musical élèves et enseignants.

Plusieurs équipes de sport interscolaire performant très bien. Enrika Allard, ministre des sports et loisirs, a organisé un tournoi de basketball pour tous les élèves.

6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTENCE

Il n'y a pas de correspondance.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Céline Routhier n'a pas assisté aux deux dernières rencontres. Un encart est toutefois envoyé à tous les parents résumant les points traités à ce comité.

8. GESTION DES NOTIFICATIONS – RÉSEAUX SOCIAUX

Une mise à l'essai est en cours depuis le début de la semaine : blocage des notifications via les réseaux sociaux pour les élèves de la première secondaire. Si cet essai s'avère concluant, il sera appliqué pour tous les élèves. Ils reçoivent leurs messages, mais sans la notification, durant les heures de classe.

9. INTERVENTION : FLÂNAGE ET VOISINAGE

Une lettre a été envoyée aux parents pour qu'ils sensibilisent leurs enfants au flânage sur les propriétés privées voisines, particulièrement près des installations du Sibéria Spa. Le propriétaire se plaint des jeunes qui dérangent les clients. Il y a des affiches indiquant que s'agit d'une propriété privée à divers endroits sur le site. Des employés du Sibéria sont intervenus auprès des élèves, mais sans succès.

Monsieur Sébastien Drolet demande pourquoi les parents ont reçu une lettre, sans que les enfants aient été avertis. Il dit qu'aucun jeune à qui il l'a demandé ne s'était rendu sur le site.

Monsieur Jean-François Roussel précise que des élèves ont été rencontrés pour avoir été vus sur le site du Sibéria Spa et avoir dérangé.

La lettre se voulait un message général tandis que les rencontres s'avéraient plus « personnalisées ». La lettre est une intervention afin d'assurer un bon voisinage avec le Sibéria Spa.

Monsieur Carl-Éric Guertin propose que les élèves soient informés des limites du terrain de leur école en début d'année scolaire.

Madame Céline Routhier propose que les élèves reçoivent aussi une communication en même temps que les parents. Monsieur Jean-François Roussel précise que le message sera transmis par les enseignants d'éducation physique.

Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya suggère qu'une précision sur le fait que des élèves ont été rencontrés aurait rendu le message plus clair.

10. ORIENTATION GÉNÉRALE (ART. 85)

Monsieur Jean-François Roussel rappelle les discussions faites l'an dernier sur les choix de cours pour la grille des matières. Nous avons atteint l'objectif de ne pas refuser d'élèves dans une concentration. Des élèves du régulier, sous l'influence positive des élèves de concentration, ont choisi une concentration l'année suivante. Comme il n'y a plus de contraintes de nombre (groupe fermé), à l'exception du programme trilingues, il est facile d'accéder à la demande de l'élève. La nouvelle formation des groupes a des conséquences positives jusqu'à maintenant. Un bilan sommaire sera fait en cours d'année et un autre, plus exhaustif, à la fin de l'année scolaire. Les deux bilans seront présentés aux membres du CE. Madame Céline Routhier demande ce qui fait qu'un groupe est plus agité qu'un autre. Monsieur Jean-François Roussel explique que ceci est le fruit du hasard, car nous ne connaissons pas les élèves qui entrent en première secondaire.

Madame Lina Racine précise que dès la 2^e secondaire, les groupes sont constitués selon les besoins et caractéristiques des élèves, car nous les connaissons mieux. Madame Marie-Hélène Desroches ajoute que des interventions doivent être faites auprès de certains élèves issus d'une concentration. La nouvelle concentration Arts plastiques sera offerte en 2^e secondaire l'an prochain.

À la lumière de la mise en application des différents changements opérés l'an passé, aucune orientation générale n'est proposée. Nous demeurons dans la continuité.

11. GRILLE DES MATIÈRES 2018-2019 (ART. 86)

Une précision devra être ajoutée à la grille des matières quant à la concentration Arts plastiques de 2^e secondaire, car elle avait été omise dans la grille actuelle.

Madame Elsy Lévesque demande pourquoi il n'est pas inscrit à la grille l'obligation des mathématique SN de 4^e secondaire pour avoir accès à la chimie et la physique de 5^e secondaire. Monsieur Jean-François Roussel précise qu'il ne s'agit pas d'un préalable selon le régime pédagogique. Une des rares obligations consiste en la réussite du cours de sciences STE de la 4^e secondaire pour pouvoir s'inscrire en chimie ou en physique.

Ce même régime pédagogique permet aux élèves de choisir la séquence de mathématique qu'ils veulent, et ce, même si la note n'est pas élevée. Sur ce point, la direction et les différents intervenants de l'école ne disposent que d'un pouvoir d'influence.

Madame Céline Routhier demande de vérifier si le code de sciences ATS est 416 ou 406. Ce sera fait, mais cela ne cause pas de problème, car il s'agit du même cours.

L'adoption de la grille des matières 2018-2019 est proposée, telle que présentée, par Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Madame Marie-France Roberge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (ART.74,75,83)

Monsieur Jean-François Roussel présente les ajustements apportés à la convention de gestion pour cette année.

Au but 1, il y a ajout d'un moyen (dernier picot).

Au but 2, il y a ajout d'un moyen (dernier picot).

Au but 3, il y a ajout d'un moyen (dernier picot).

Au but 5, il y a ajout d'un moyen (dernier picot).

À la page 13, l'ensemble des mesures d'aide est listé avec le budget qui leur est alloué.

Le surplus au budget de l'an passé est inscrit.

Monsieur Sébastien Drolet propose l'adoption de la convention de gestion, appuyé par Madame Céline Roberge.

C.E. 17-18-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.1 DÉMARCHE PEVR – RENOUELEMENT PROJET ÉDUCATIF

Le délai du projet éducatif a été prolongé dans l'attente de la nouvelle politique du MEES. Le plan d'engagement vers la réussite guidera le projet éducatif des écoles, inspiré du plan stratégique de la commission scolaire qui sera présenté aux écoles l'an prochain. La démarche de renouvellement de la planification de la CSDPS est débutée depuis plus d'un an et devra être approuvée par le Conseil des commissaires en juin 2018. Ceci assurera une cohérence entre les différents plans (MEES, commission scolaire et écoles).

C'est pourquoi la convention de gestion de notre école n'a pas été modifiée, mais a subi quelques ajustements, soient l'ajout des projets mis en place l'an dernier pour la présente année.

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

13.1 ADMISSION DES ÉLÈVES 2018-2019

Le nombre d'admissions à nos programmes pour 2018-2019 s'élève à 219 actuellement. Il s'agit d'une croissance par rapport à l'an dernier.

13.2 PAGE FACEBOOK LE SOMMET

Une page École Secondaire Le Sommet a été lancée la semaine dernière. Cette page est gérée par l'école. On y met en valeur les activités, les programmes, les sorties, etc., ce qui permettra de voir ce qui s'organise dans l'école et de constater le dynamisme qui s'en émane. Il suffit d'aimer la page pour y voir toutes les communications.

13.3 AUDITORIUM

Les soumissions ont été envoyées. Nous attendons leur retour en février 2018. Des informations devraient être transmises au CÉ avec un projet de montage financier pour approbation

14. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les différentes activités sont désormais envoyées aux membres du conseil d'établissement, dès que les activités sont validées en CPE. Ainsi, les membres peuvent voir le détail des activités avant les séances du conseil d'établissement. Les membres apprécient cette façon de faire. Monsieur Carl-Éric Guertin propose que les activités soient tout de même entérinées, même si elles sont vécues, histoire d'officialiser le processus.

C.E. 17-18-23

L'approbation du calendrier des activités est proposée par Monsieur Sébastien Drolet, secondé par Madame Julie Hamel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. AUTRES SUJETS

15.1 Résolution

Le MEES demande aux écoles de fournir un rapport qui fait état de la répartition des budgets alloués et ceci, dans un souci de transparence.

Le canevas présenté pour faire état du transfert des mesures dédiées et protégées est le même pour toutes les écoles.

La mesure dédiée a une vocation particulière, mais elle peut être déplacée dans une autre mesure faisant partie du même regroupement, ce qui ne se fait pas pour la mesure protégée.

La résolution a été faite à partir d'un canevas; on y a ajouté le nom de notre école.

Monsieur Jean-François Roussel présente les différents montants alloués et leur attribution.

C.E. 17-18-24

Monsieur Sébastien Drolet propose l'adoption de la résolution telle que présentée. Il est appuyé par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. QUESTIONS DES MEMBRES

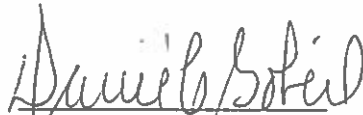
Monsieur Jean-François Roussel propose d'annuler la rencontre du 31 janvier puisque la grille des matières a été approuvée et de devancer la rencontre prévue en avril.


Monsieur Carl-Éric Guertin propose la date du 11 avril. S'il y a trop de contraintes, une autre date sera proposée.

17. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.E. 17-18-25

Madame Vanessa Lavigne, propose la levée de l'assemblée à 20 h 52.


Danièle Gobeil
Secrétaire de la rencontre


Carl-Éric Guertin
Président